

Chaussée de Marche 398 5100 Jambes Tél : 081 22 24 22

www.lesviviers.be

## OFFRE FERME D'ACQUERIR UN BIEN IMMEUBLE

Monsieur et/ou Madame :	Le(s) soussigné(e)(s):
N° de téléphone/gsm/E-mail	Monsieur et/ou Madame :
N° de téléphone/gsm/E-mail  Situation matrimoniale et régime :  Assujetti TVA (si oui, indiquer le numéro de TVA)	La personne moraleValablement représenté par
Situation matrimoniale et régime :	Domicilié(e)(s) ou siège social
Assujetti TVA (si oui, indiquer le numéro de TVA)	N° de téléphone/gsm/E-mail
Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant »,  Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à :  Commune : 5334 FLOREE (ASSESSE)  Adresse : Rue de Magimpré LOT  Le dossier de vente est entièrement paraphé et annexé à la présente offre  L'offrant certifie avoir pris connaissance de la situation urbanistique et du certificat PEB du bien.  Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.  Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  •	Situation matrimoniale et régime :
Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant »,  Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à :  Commune : 5334 FLOREE (ASSESSE)  Adresse : Rue de Magimpré LOT  Le dossier de vente est entièrement paraphé et annexé à la présente offre  L'offrant certifie avoir pris connaissance de la situation urbanistique et du certificat PEB du bien.  Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.  Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  •	Assujetti TVA (si oui, indiquer le numéro de TVA)
Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à :  Commune : 5334 FLOREE (ASSESSE)  Adresse : Rue de Magimpré LOT  Le dossier de vente est entièrement paraphé et annexé à la présente offre  L'offrant certifie avoir pris connaissance de la situation urbanistique et du certificat PEB du bien.  Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.  Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  •	Notaire choisi en cas de vente
Adresse: Rue de Magimpré LOT	Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant »,
Le dossier de vente est entièrement paraphé et annexé à la présente offre  L'offrant certifie avoir pris connaissance de la situation urbanistique et du certificat PEB du bien.  Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.  Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  ■	Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à :
Le dossier de vente est entièrement paraphé et annexé à la présente offre  L'offrant certifie avoir pris connaissance de la situation urbanistique et du certificat PEB du bien.  Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.  Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  ■	Commune : 5334 FLOREE (ASSESSE)
L'offrant certifie avoir pris connaissance de la situation urbanistique et du certificat PEB du bien.  Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.  Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  •	Adresse : Rue de Magimpré LOT
Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.  Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  •	Le dossier de vente est entièrement paraphé et annexé à la présente offre
Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  •	L'offrant certifie avoir pris connaissance de la situation urbanistique et du certificat PEB du bien.
quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :  •	Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière Les Viviers.
En complément à ce prix , l'offrant déclare avoir pris connaissance des frais supplémentaires suivants à sa charge :  • Le forfait pour raccordements de 5.000 euros HTVA (gaz de ville, eau, électricité, télédistribution)  • L'aménagement des abords et carport 8.500€ HTVA  • Cuisine équipée (à l'exception du Lot 4)  • Frais de mesurage et de division à charge du candidat 900 € HTVA	quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, sans ses accessoires, tous frais, droits
<ul> <li>Le forfait pour raccordements de 5.000 euros HTVA (gaz de ville, eau, électricité, télédistribution)</li> <li>L'aménagement des abords et carport 8.500€ HTVA</li> <li>Cuisine équipée (à l'exception du Lot 4)</li> <li>Frais de mesurage et de division à charge du candidat 900 € HTVA</li> </ul>	• euros (en chiffres) euros (en lettres)
Prix total de :	<ul> <li>Le forfait pour raccordements de 5.000 euros HTVA (gaz de ville, eau, électricité, télédistribution)</li> <li>L'aménagement des abords et carport 8.500€ HTVA</li> <li>Cuisine équipée (à l'exception du Lot 4)</li> </ul>
	Prix total de :

(\*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière <u>sans pouvoir de décision finale</u>, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire.

Une garantie équivalente à	sera versée à la signature du compromis de vente.
La présente offre est valable jusqu'au à midi et ne peut êt date.	re unilatéralement retirée par l'offrant avant cette
Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun dro	it à une quelconque indemnité.
L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le	e délai de validité de celle-ci par :
Email (indiquer l'adresse)	
L'offrant ayant été <u>parfaitement informé sur l'immeuble</u> , la présente offre est l'acceptation par le Propriétaire emportera l'accord des parties sur tous les élé vente qui aura en conséquence un caractère <b>parfait</b> et obligera l'offrant à ach reprises dans le présent document, sauf stipulation d'une/de(s) condition(s) s qu'à la levée de la dite/desdites condition(s). <b>Toutefois, le transfert de proprin'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique</b> .	éments <u>substantiels et essentiels</u> du contrat de eter le bien aux conditions habituelles et à celles suspensive(s), auquel cas <b>la vente</b> ne sera parfaite
L'Offrant déclare, qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition de l'imn condition suspensive*	neuble est faite sans condition suspensive/sous la
<ul> <li>D'obtention d'un crédit hypothécaire de</li></ul>	30 jours à dater de l'acceptation de l'offre.
La présente engage par ailleurs l'Offrant, solidairement et indivisiblement le canactère parfait de la présente vente, au plus tard dans de la présente par le Propriétaire.	as échéant, à signer un compromis de vente, qui
Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financières	s de son offre, l'offrant déclare la confirmer.
Offre réalisée à, le, le	
Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le données communiquées le sont en vue de présenter une proposition complèt En cas d'acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent déroulement de la vente (certificateur PEB, Notaire(s) ,). Dans l'éventue propriétaire, vous marquez accord pour que les informations transmises soie informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les information rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modif être consultées à l'adresse suivante : <a href="https://www.lesviviers.be">www.lesviviers.be</a> ou obtenues sur simp	e au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. intervenir <u>directement ou indirectement</u> dans le alité où ladite offre ne serait pas retenue par le ent utilisées ultérieurement par l'agence pour vous ns utiles sur la conservation, le droit d'accès, de fication des données personnelles confiées peuvent
Signature(s) des offrants précédée(s) de la mention « lu et approuvé »	Pour accord, le(s) propriétaire(s)  Date et signature

(\*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière <u>sans pouvoir de décision finale</u>, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire.